



CRÉER DE LA VALEUR TANGIBLE

Rapport sur la contribution
fiscale et économique 2024



ENDEAVOUR MINING EST L'UN DES PRINCIPAUX PRODUCTEURS D'OR AU MONDE ET LEADER EN AFRIQUE DE L'OUEST

Sommaire

1	À propos du groupe Endeavour Mining	10	La stratégie fiscale de notre groupe	19	Glossaire
2	Faits marquants en 2024	12	Juridictions à faible taux d'imposition	19	Avertissement concernant les déclarations prospectives
3	Message du Président-Directeur Général	13	Transactions intragroupe		
4	Contribution fiscale tout au long du cycle de vie d'une mine	13	Incitations fiscales		
6	Notre contribution fiscale et économique	14	Dialogue avec les autorités fiscales		
8	Notre approche de la fiscalité	16	Points marquants par pays		
		16	Burkina Faso		
		17	Côte d'Ivoire		
		18	Sénégal		

À propos de ce rapport

Ce rapport présente une vue d'ensemble de la contribution fiscale et économique d'Endeavour dans les principales juridictions où il intervient, et fournit des informations supplémentaires sur la façon dont est gérée la fiscalité dans le cadre des activités commerciales globales du Groupe.

Pour expliquer ces éléments, nous nous sommes appuyés sur les exigences pertinentes de la norme GRI 207, comme décrit à la page 8 du présent rapport, ainsi que sur les principes permettant une exploitation aurifère responsable (RGMP) du Conseil mondial de l'or, notamment le principe 1.5.

Ce rapport sur la contribution fiscale et économique couvre les mines d'Endeavour opérationnelles en 2024 : Houndé, Ity, Lafigué, Mana et Sabodala-Massawa. Sauf indication contraire, les données incluent toutes les entités couvertes par les états financiers d'Endeavour pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Tous les chiffres financiers sont exprimés en Franc CFA, sauf mention contraire. Des écarts de calcul peuvent apparaître en raison des arrondis. Les références à « Endeavour », « l'Entreprise », « le Groupe », « nous » et « notre » ou « nos » désignent Endeavour Mining PLC et/ou ses filiales. Le présent rapport doit être lu conjointement avec la mise en garde concernant les déclarations prospectives figurant à la page 19 de ce rapport.

Commentaires

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou de vos questions sur ce rapport. Pour de plus amples informations, veuillez contacter Michael Sumares, Vice-président sénior chargé des finances, de la trésorerie et de la fiscalité, à l'adresse approachtotax@endeavourmining.com ou consulter notre site Internet.

Suivez-nous

endeavourmining.com



@endeavourmining



Endeavour Mining



Endeavour Mining

Notre site ESG Reporting Suite

Vous trouverez de plus amples informations sur l'ESG chez Endeavour, notamment dans notre rapport annuel, notre rapport de développement durable et dans un document Excel à télécharger avec nos données ESG, en ligne sur endeavourmining.com.



RAPPORT ANNUEL

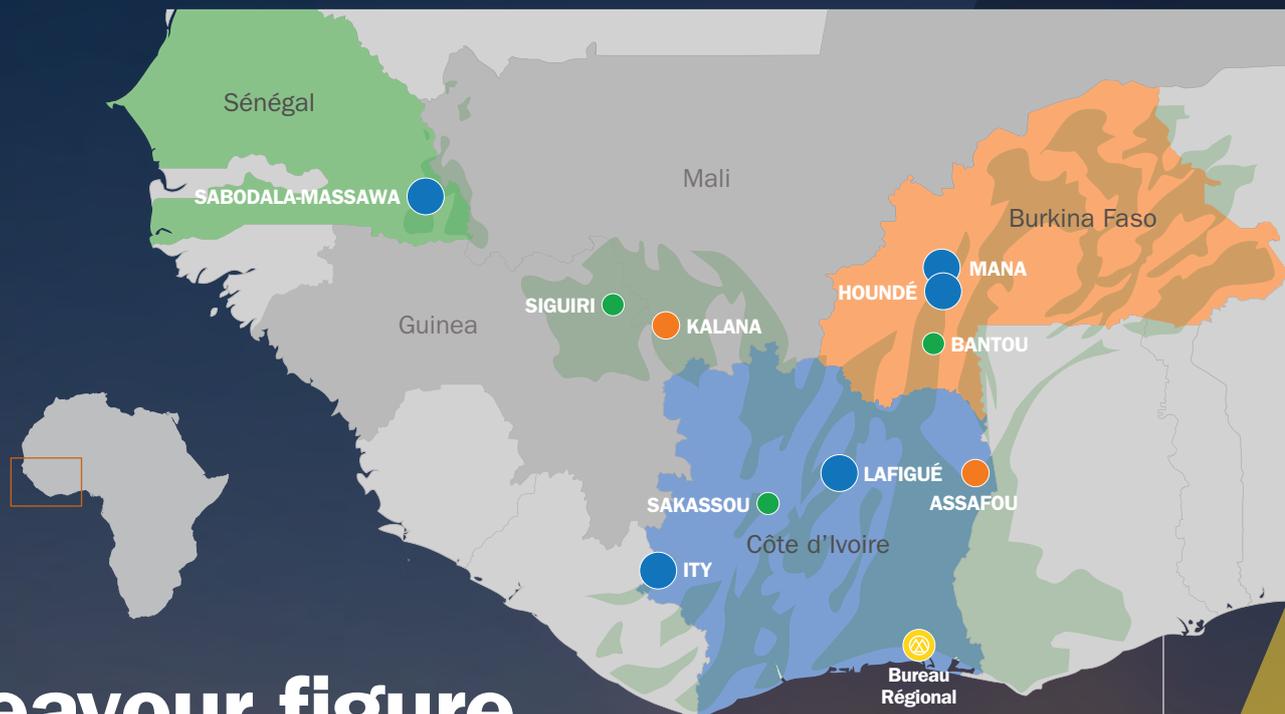
Cliquez ici pour consulter ce rapport



RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cliquez ici pour consulter ce rapport





Endeavour figure parmi les premiers producteurs d'or mondiaux

Classé parmi les dix premiers au monde, Endeavour occupe une position stratégique dans l'une des régions les plus importantes et les plus prometteuses pour la production d'or. Notre Groupe concentre ses efforts sur le développement de son portefeuille d'actifs de qualité, à faible coût et à longue durée de vie, tout en garantissant un permis social d'exploitation solide.

Endeavour dispose d'un portefeuille diversifié en Afrique de l'Ouest. Nos mines sont situées au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Le Groupe dispose également d'un solide portefeuille de projets de développement avancé et d'actifs d'exploration dans la ceinture de roches vertes Birimienne, région à très haut potentiel.

Endeavour, dont le siège est à Londres, est coté sur les bourses de Londres et de Toronto sous le symbole « EDV ».

En 2024, la société employait 13 491 salariés et sous-traitants et a produit 1,1 million d'onces d'or à un coût de revient AISC de FCFA 747 316 l'once.

Faits marquants en 2024

1 350Md

**Contribution économique
aux pays hôtes (FCFA)**

755Md

**Dépenses
consacrées aux fournisseurs
nationaux, à l'exclusion des projets
de croissance (FCFA)**

76Md

**Dividendes versés aux pays
d'accueil au titre des participations
des États (FCFA)**

147Md

Salaires et paiements connexes
Pour les traitements, salaires et
primes versés à nos collaborateurs
et à nos sous-traitants (FCFA)

449Md

Total des impôts et contributions
Total des impôts, redevances, dividendes
et autres paiements aux États (FCFA)

83%

**des achats totaux du
Groupe sont effectués en
Afrique de l'Ouest
(hors projets)**



Message du Président-Directeur Général

Notre objectif reste clair : produire de l'or qui apporte une valeur sociale durable aux populations et à la société. Nous nous engageons à être un partenaire de confiance pour nos pays d'accueil, en soutenant le développement de communautés résilientes et autonomes tout en veillant à ce que les bénéfices de l'or que nous produisons soient partagés par toutes nos parties prenantes.

Nos contributions économiques aux pays et régions dans lesquels nous opérons constituent une composante clé dans la poursuite de notre objectif. Ces contributions comprennent les impôts et redevances que nous payons, les emplois directs et indirects que nous créons, et les chaînes d'approvisionnement locales que nous contribuons à développer. Tout aussi important est notre engagement à une transparence totale au regard de ces contributions.



Nous sommes particulièrement attachés à faire preuve de responsabilité et de transparence dans toutes nos transactions économiques. C'est ainsi que nous entretenons avec nos parties prenantes un dialogue honnête et permanent, toujours à l'écoute de leurs priorités que nous intégrons dans notre approche, tout en apportant une valeur durable à nos collaborateurs, à nos communautés et à la société dans son ensemble.

En tant que contributeur économique actif en Afrique de l'Ouest, nous savons l'importance d'être ouverts et responsables dans nos pratiques fiscales. Toutes nos parties prenantes doivent pleinement appréhender l'impact de notre Groupe, non seulement à travers ce qu'il extrait, mais également à travers la valeur plus large qu'il contribue à générer. Notre soutien permanent à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) reflète notre conviction qu'il n'est de confiance et de progrès partagé sans transparence.

Ce rapport sur la fiscalité et la contribution économique présente, dans sa quatrième édition annuelle, les paiements directs du Groupe aux États, ainsi que les avantages économiques indirects qu'il contribue à générer par le biais de l'emploi, des salaires et des partenariats noués avec les entreprises locales.

En 2024, notre contribution économique s'est élevée à 1 350Md FCFA. Nous avons versé 448 512m FCFA en impôts directs, redevances et dividendes aux gouvernements de nos pays d'accueil dans la région, où nous sommes l'un des principaux contributeurs aux recettes publiques.

Endeavour figure également parmi les plus grands employeurs du secteur privé en Afrique de l'Ouest. Il a versé environ 147 254m FCFA en salaires sur l'année, générant le paiement

de 19 020m FCFA de charges sociales supplémentaires. Chacun de ces emplois en fait vivre d'innombrables autres au sein de nos communautés, par le biais de nombreuses chaînes d'approvisionnement.

Notre priorité est d'agir comme un catalyseur d'opportunités économiques pour les communautés et régions qui nous accueillent. Nous nous efforçons d'employer la population locale, former des personnes à haut potentiel, acheter des produits locaux, et faire appel à des services locaux. Nous travaillons avec des partenaires locaux chaque fois que nous le pouvons. En 2024, Endeavour a ainsi dépensé 755Md FCFA pour l'achat de biens et services auprès de fournisseurs nationaux et locaux. C'est ainsi que plus de 83 % des achats du Groupe (hors projets de croissance) ont été effectués en Afrique de l'Ouest.

Il y a bien sûr des choses dont la valeur est difficile à mesurer. Bien que les contributions financières décrites dans le présent rapport soient significatives, nous vous encourageons à consulter en parallèle notre dernier Rapport de développement durable. Ensemble, ils offrent une image plus complète de notre rôle dans le soutien aux communautés d'accueil, par le biais d'initiatives qui promeuvent l'éducation, améliorent l'accès aux soins de santé, protègent l'environnement, et favorisent un développement socio-économique plus large.

Nous vous remercions très vivement de l'intérêt que vous portez à Endeavour et à la valeur que nous nous efforçons d'apporter à toutes nos parties prenantes.

Ian Cockerill
Président-Directeur Général
Endeavour Mining plc



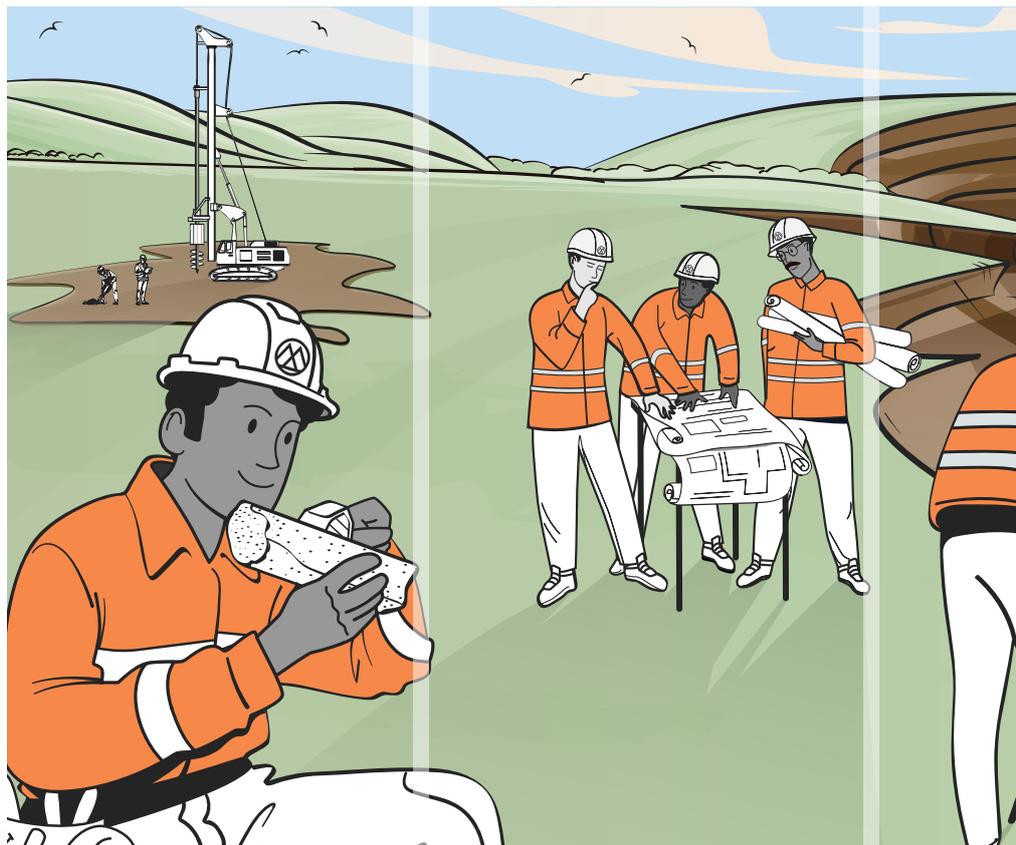
Les partenariats solides que nous entretenons avec les gouvernements et les communautés qui nous accueillent, ainsi qu'avec nos collaborateurs, nos fournisseurs et nos actionnaires, constituent le socle même de notre succès."

Ian Cockerill
Président-Directeur Général

Contribution fiscale tout au long du cycle de vie d'une mine

La viabilité à long terme de notre entreprise et de notre licence sociale dépend de la gestion responsable de l'environnement, de la gestion efficace de la prospection et de l'extraction des ressources minérales, ainsi que de l'utilisation durable des ressources au profit de toutes les parties prenantes.

Nous contribuons de manière significative aux économies nationales de nos pays d'accueil en payant notre juste part d'impôts et de redevances, en donnant la priorité aux achats locaux et régionaux et en investissant dans des projets de développement communautaire.



Nos activités comprennent cinq phases clés :

La prospection

La prospection et la découverte constituent la première phase d'un projet minier, qui vise à déterminer la présence éventuelle et la qualité de l'or.

La conception et le développement

Si de l'or est découvert, et s'il est jugé économiquement viable, le projet passe à diverses études de faisabilité, qui comprennent la conception éventuelle de l'exploitation minière.

Comment nous contribuons :

Droits sur les permis et licences	●	●
Investissements locaux	●	●
Salaires versés aux collaborateurs	●	●
Taxes et impôts sur salaires	●	●
Paiements aux fournisseurs et aux prestataires	●	●
Contributions aux communautés d'accueil	●	●
Taxes sur le chiffre d'affaires et droits de douane	●	●
Redevances et impôts sur les ressources		
Impôt sur les bénéfices des sociétés		



La construction

La construction de la mine et des installations de traitement, ainsi que des infrastructures auxiliaires nécessaires telles que les routes, les installations de production d'énergie, et de traitement de l'eau et des eaux usées, les logements pour les collaborateurs et les installations médicales. Nous nous appuyons sur notre expertise interne en matière de construction et travaillons avec des partenaires technologiques du monde entier pour construire nos mines avec une intensité capitalistique très élevée, dans le respect du calendrier et du budget.

Production

L'exploitation minière se fait à ciel ouvert et/ou en souterrain. Le minerai est ensuite transporté, chargé, broyé et transformé en doré, qui est ensuite envoyé à un raffineur pour être transformé en lingots London Good Delivery. Une fois affiné, l'or est vendu à un ou plusieurs acteurs du marché, qui se chargent de sa distribution ultérieure. La durée de la phase d'extraction et de traitement dépend de la taille du gisement et des contraintes liées à l'extraction du gisement ou au traitement du minerai.

La gestion des actifs en fin de vie

Lorsqu'une exploitation minière n'est plus économiquement viable, parce que le gisement est épuisé ou que l'exploitation du gisement restant n'est plus rentable, les travaux se concentrent sur le démantèlement du site et la réhabilitation du terrain sur lequel l'exploitation était située. Un plan de fermeture est mis en œuvre, qui comprend la réhabilitation du terrain.

Lorsqu'une exploitation minière n'est plus un actif essentiel dans notre portefeuille, nous avons mis en place des plans pour céder l'actif ou, s'il est en fin de vie, pour déclasser la mine dans le cadre de l'évaluation de l'impact environnemental et social effectué lors de la phase de conception et de développement.

●	●	
●	●	
●	●	●
●	●	●
●	●	●
●	●	●
●	●	●
●	●	●
●	●	●

Notre contribution fiscale et économique

En 2024, notre contribution économique directe s'est élevée à 1 350Md FCFA, comprenant nos achats, les salaires et avantages sociaux des collaborateurs, les versements aux administrations publiques, les contributions au développement, les paiements aux propriétaires fonciers et les investissements sociaux.

Total des impôts et cotisations en 2024

Md FCFA	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Sénégal	Autres pays	Total
Impôt sur les bénéfices des sociétés	38	47	46	–	131
Taxes et impôts sur salaires	6	4	9	1	19
Impôts indirects	34	3	28	–	64
Retenues à la source	9	32	9	–	49
Autres impôts et taxes	3	–	9	–	12
Total des impôts	90	86	100	1	276
Redevances	34	31	13	–	79
Dividendes	16	51	9	–	76
Autres paiements	8	5	6	–	19
Total des impôts et contributions	147	173	128	1	449
Total des achats	358	192	159	45	754
Salaires et paiements connexes ¹	37	34	45	31	147
Contribution économique totale	543	399	331	76	1 350

1. Afrique de l'Ouest uniquement

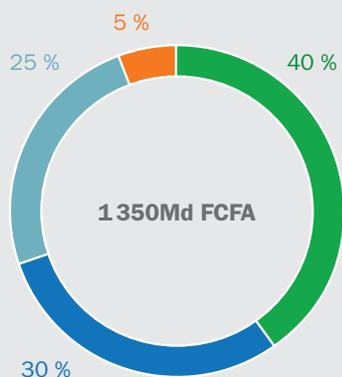
Au cours des cinq dernières années, Endeavour a versé 1 134Md FCFA d'impôts, 356Md FCFA de redevances, 186Md FCFA de dividendes sur les participations détenues par les pays hôtes et 88Md FCFA de contributions diverses.

Contribution économique cumulée de 2020 à 2024

Md FCFA	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Sénégal	Autres pays	Total
Total des impôts	520	299	301	15	1 134
Redevances	188	97	71	–	356
Dividendes	79	78	29	–	186
Autres paiements	61	13	8	5	88
Total des impôts et contributions	847	488	409	20	1 765
Total des achats	2 155	805	693	290	3 943
Salaires et paiements connexes ¹	242	109	133	–	483
Contribution économique totale	3 245	1 402	1 234	310	6 191
Total des investissements dans le pays	1 413	553	1 524	276	3 766

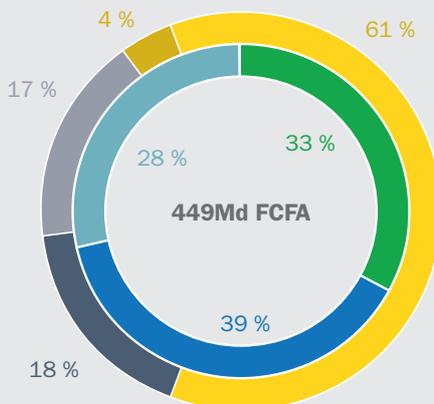
1. Afrique de l'Ouest uniquement

Contribution économique totale



Burkina Faso	543Md FCFA
Côte d'Ivoire	399Md FCFA
Sénégal	331Md FCFA
Autres pays	76Md FCFA

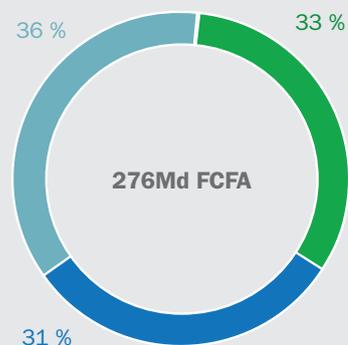
Total des impôts et contributions aux États



Burkina Faso	147Md FCFA
Côte d'Ivoire	173Md FCFA
Sénégal	128Md FCFA
Autres pays	0,6Md FCFA

Total des impôts	276Md FCFA
Redevances	79Md FCFA
Dividendes	76Md FCFA
Autres paiements	19Md FCFA

Total des impôts



Burkina Faso	90Md FCFA
Côte d'Ivoire	86Md FCFA
Sénégal	100Md FCFA
Autres pays	0,6Md FCFA



Notre démarche vers une plus grande transparence fiscale

Les impôts, redevances et dividendes que nous versons aux États sont des sources importantes de revenus pour nos pays d'accueil et contribuent au financement de services et d'infrastructures vitaux. Nous reconnaissons donc l'importance de la transparence et de l'ouverture sur ces questions.

Nous pensons qu'en publiant des informations sur nos performances et notre contribution dans les domaines économique, environnemental, social et de la gouvernance, non seulement nous soutenons la croissance d'Endeavour en renforçant la confiance avec les communautés locales, mais nous démontrons également notre engagement en faveur du développement durable de la société, soutenant ainsi notre mission qui est de devenir un partenaire de choix.

Avec ce rapport, nous continuons à mettre en œuvre les normes les plus élevées en matière de gouvernance d'entreprise et de transparence. Depuis plusieurs années, Endeavour rend compte de ses activités dans le cadre de différents régimes de transparence. Depuis 2016, nous publions les montants versés par Endeavour aux États d'accueil sous forme d'impôts, de redevances, de dividendes et autres, comme l'exige la Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif (LMTSE). Nous rendons également des comptes conformément à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), dont la norme 2019 exige des pays mettant en œuvre l'ITIE qu'ils communiquent des informations sur les paiements effectués aux États et qu'ils mettent en place des registres publics de propriété effective.

Depuis la cotation d'Endeavour à la Bourse de Londres en juin 2021, nous déposons des informations similaires auprès des autorités britanniques en vertu de la réglementation de 2014 sur la publication d'informations concernant les paiements effectués à des États (*Reports on Payments to Governments Regulations*).

Notre Rapport de développement durable, qui est publié chaque année et est disponible sur notre site Internet, est rédigé conformément aux normes de reporting de développement durable (2021) de la Global Reporting Initiative (GRI), y compris le supplément relatif au secteur des mines et des métaux. Ce rapport répond également aux exigences du Conseil des normes comptables pour le développement durable (*Sustainability Accounting Standards Board, SASB*), du Groupe de travail sur la publication d'informations financières liées au climat (*Task Force for Climate-Related Financial Disclosures, TCFD*) et du Mécanisme de reporting sur l'approvisionnement local dans le secteur minier (*Local Procurement Reporting Mechanism, LPRM*). Nous sommes également membres du Conseil

mondial de l'or (*World Gold Council*) et mettons en œuvre les Principes permettant une exploitation aurifère responsable (*Responsible Gold Mining Principles, RGMP¹*), qui constituent le cadre ESG complet du Conseil mondial de l'or.

Les normes de reporting de développement durable GRI sont les principales normes permettant aux entreprises de communiquer sur leur impact sur les économies, l'environnement et les personnes. Conformément à notre engagement en faveur de la transparence et des bonnes pratiques, nous nous sommes volontairement engagés à adopter et à respecter la norme GRI 207, qui fournit un cadre de transparence pour la fiscalité.

Outre les informations concernant notre approche de la gestion fiscale, y compris nos relations avec les autorités fiscales, nous communiquons également sur notre présence dans les juridictions à faible taux d'imposition, notre approche des incitations fiscales et notre approche de la défense des intérêts sur les questions fiscales.

Notre application continue de la norme gri 207 est décrite ci-dessous :

Publication 207-1 Approche fiscale	Adopté avec plus de détails ci-dessous à la page 10
Publication 207-2 Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	Adopté avec plus de détails ci-dessous à la page 11
Publication 207-3 Communication avec les parties prenantes en matière de fiscalité	Adopté avec plus de détails ci-dessous à la page 11
Publication 207-4 Rapports pays par pays	La norme GRI 207-4 exige des rapports sur les activités commerciales et certaines données financières et fiscales pays par pays. Ces informations sont similaires aux exigences de l'OCDE en matière de déclaration pays par pays (CbC) dans le cadre de l'Action 13 de l'initiative sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS). Depuis l'exercice 2021 Endeavour soumet chaque année les rapports CbC de l'OCDE à l'administration fiscale britannique, et le fera aussi pour l'exercice 2024. À l'instar de nombreux groupes comparables, nous nous sommes engagés à rendre publiques d'ici 2026 nos données CbC pour l'exercice 2025, conformément à la norme GRI 207-4.

1. Les points 1.5 et 1.6 des RGMP sont pertinents pour la fiscalité et le présent rapport



La stratégie fiscale de notre Groupe

Les impôts jouent un rôle essentiel dans la production de recettes publiques et constituent un élément clé de la politique fiscale et de la stabilité macroéconomique, en particulier dans les économies émergentes. C'est pourquoi Endeavour décrit son approche de la fiscalité dans son Code de conduite et dans sa stratégie fiscale Groupe, qui peuvent être consultés sur son site Internet.

La stratégie fiscale du Groupe, qui est conforme aux exigences du Royaume-Uni en vertu du paragraphe 16(2) de l'annexe 19 de la loi de finances 2016 du Royaume-Uni, fournit une description plus détaillée de notre approche fiscale et est réexaminée au moins une fois par an ou à la suite de changements importants au niveau de nos activités, de la réglementation ou de la législation susceptibles d'avoir un impact sur cette politique fiscale. Le Code de conduite et la stratégie fiscale du Groupe sont examinés et approuvés par le conseil d'administration au moins une fois par an.

Le Conseil d'administration supervise la manière dont les risques fiscaux sont surveillés, veille à ce que des contrôles appropriés soient en place et est responsable en dernier ressort de la conformité du Groupe avec la stratégie fiscale définie. Le directeur financier d'Endeavour a la responsabilité globale des questions fiscales, tandis que l'équipe fiscale du Groupe gère les risques fiscaux et veille à ce que des processus et des systèmes appropriés soient instaurés pour identifier, évaluer et contrôler les risques fiscaux. Le présent rapport sur la contribution fiscale et économique a été examiné et approuvé par le Conseil d'administration.

Conformément à notre Code de conduite, nous nous efforçons de respecter l'ensemble des lois, règles et réglementations fiscales applicables dans les juridictions où le Groupe Endeavour exerce ses activités, en particulier en ce qui concerne la conformité fiscale, les évaluations et la communication avec l'administration fiscale.

Nous voulons que notre stratégie fiscale et les valeurs de notre Code de conduite soient en parfaite adéquation avec nos objectifs ESG. Au fur et à mesure que nous progressons dans notre démarche ESG, nous veillons à ce que notre stratégie fiscale soutienne les objectifs ESG globaux d'Endeavour. Pour ce faire, les considérations ESG doivent être intégrées dans la stratégie de la fonction financière, en collaboration avec les responsables fonctionnels ESG et les sites miniers, afin d'atteindre nos objectifs ESG. Ce plan sera signé par le directeur financier et fournira aux parties prenantes des informations cohérentes et crédibles sur la durabilité de nos contributions fiscales et sur notre approche de la gouvernance fiscale.

Gestion du risque fiscal

Nous gérons nos risques fiscaux en fonction de l'appétence au risque du Groupe, sous la supervision du Conseil d'administration. Nous structurons nos activités sur la base de principes commerciaux solides et conformément à la législation fiscale applicable. Le cas échéant, nous demandons un avis externe en cas de complexité ou d'incertitude liée à un risque fiscal. Nous n'effectuons pas de planification fiscale artificielle.



Les politiques fiscales d'Endeavour sont communiquées aux personnes concernées au cours de leur processus d'intégration. Comme les règles fiscales et leurs interprétations évoluent au fil du temps, nous surveillons et gérons les risques fiscaux en employant dans nos principales juridictions une équipe locale de professionnels de la fiscalité qui rend compte au directeur fiscal du Groupe. Afin de maintenir à jour leurs connaissances et leurs compétences, nos équipes fiscales et financières locales participent régulièrement à différentes sessions de formation en finance et en fiscalité.

Structure de la gouvernance fiscale d'endeavour

Conseil d'administration, Comité d'audit et Président-Directeur Général

La stratégie fiscale d'Endeavour est examinée et formellement approuvée par le Conseil d'administration chaque année

Directeur financier

Responsabilité ultime de la définition de la stratégie fiscale et de la présentation régulière de rapports sur les questions fiscales au Conseil d'administration

Vice-président sénior – Finances, trésorerie et fiscalité

Responsabilité opérationnelle de l'exécution au jour le jour de la politique fiscale

Une équipe internationale de professionnels de la fiscalité

Situés dans les juridictions où opère Endeavour, ses membres sont chargés de gérer les affaires fiscales du Groupe dans ces juridictions

Les questions fiscales complexes, ou celles concernant l'ensemble du Groupe, sont toujours signalées à nos responsables financiers et fiscaux et discutées avec eux. Lorsque le besoin s'en fait sentir, nous travaillons en étroite collaboration avec des cabinets de conseil fiscal et des cabinets d'avocats, au niveau local ou au niveau international. Grâce à ces processus et contrôles, nous nous assurons que nos affaires fiscales sont comprises et que nos risques fiscaux sont correctement atténués.

Dans le cadre de notre cotation sur le segment premium de la Bourse de Londres, nous avons entrepris un examen complet de notre environnement de contrôle fiscal, qui comprenait un examen des contrôles fiscaux britanniques pour l'impôt sur le revenu des sociétés, les impôts indirects et les cotisations patronales. Cet exercice est réalisé régulièrement afin d'examiner et d'améliorer en permanence la manière dont l'approche fiscale est intégrée dans les activités, les fonctions, les processus et les systèmes du Groupe.

Notre culture de la conformité et de la communication sur les risques

Le Code de conduite d'Endeavour définit les normes de comportement de notre personnel, y compris notre approche de la fiscalité. Nous fournissons à tous nos collaborateurs des conseils clairs sur ce qui constitue un comportement contraire à l'éthique ou illégal en matière de fiscalité.

Nous nous engageons à respecter les normes les plus exigeantes en matière de conduite des affaires et d'éthique. Cela implique un engagement à respecter pleinement l'ensemble des lois, règles et réglementations gouvernementales applicables, y compris celles relatives à l'information et à la communication des entreprises, aux pratiques comptables, aux contrôles comptables, aux pratiques d'audit et aux comportements contraires à l'éthique ou illégaux en matière de fiscalité.

Nous nous engageons également à promouvoir une culture dans laquelle les gens se sentent en sécurité pour signaler les comportements qui ne correspondent pas à nos valeurs. Nous encourageons nos collaborateurs à signaler tout comportement qui enfreint nos politiques, nos normes ou notre code de conduite, y compris les comportements frauduleux, contraires à l'éthique ou illégaux liés à la fiscalité.

Le programme de lancement d'alerte du Groupe, Endeavour Speak Up, est le pilier de notre engagement à protéger et à prévenir les représailles à l'encontre de ceux qui s'expriment. Endeavour prend les alertes au sérieux et les traite rapidement. Les liens ad hoc sont fournis sur le site Internet et sur l'intranet du Groupe.

Communication avec les parties prenantes en matière de fiscalité

Les informations financières pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 fournies dans le présent rapport sont dérivées des informations financières figurant dans nos états financiers consolidés ou dans notre rapport de développement durable. Nous avons mis en place un processus interne supplémentaire pour examiner et valider ces informations financières afin d'obtenir un degré d'assurance interne raisonnable que le total des paiements aux États est exact et exempt d'inexactitudes importantes.

Les données relatives à la LMTSE ont également été examinées et validées, et nous avons rapproché les chiffres des états financiers et du rapport de développement durable.

Nous reconnaissons l'importance de l'administration fiscale dans les différentes juridictions dans lesquelles nous opérons, et nous communiquons et coopérons avec elle en temps réel afin de nous conformer aux exigences fiscales applicables. Nous reconnaissons que l'administration fiscale est une partie prenante de notre activité dans nos pays d'opération et nous communiquons avec elle de manière transparente et le plus en amont possible.

Nous savons que, dans certains cas, notre interprétation juridique du traitement fiscal de certaines transactions peut différer de celle de l'administration fiscale. Dans ces cas, Endeavour entame immédiatement un dialogue avec l'administration fiscale locale afin de parvenir à une conclusion raisonnable aussi rapidement et équitablement que possible. Endeavour s'efforce d'établir et d'entretenir des relations professionnelles constructives, collaboratives et positives avec les autorités fiscales locales afin de minimiser l'ampleur des litiges et de garantir, dans la mesure du possible, la certitude. Nous nous engageons à être une entreprise citoyenne sur le plan fiscal et nous adaptons notre stratégie et notre approche fiscales pour refléter notre engagement en faveur du développement durable dans nos pays d'accueil.

Nous pensons que les systèmes fiscaux doivent être efficaces, efficaces et compétitifs, afin de soutenir la croissance économique, la création d'emplois et des contributions fiscales durables à long terme. À ce titre, nous participons, dans la mesure du possible, à des consultations et des processus fiscaux internationaux, notamment en ce qui concerne les prix de transfert et les règles fiscales locales dans les juridictions où nous exerçons nos activités.

Nos équipes chargées de la fiscalité et des affaires publiques participent à un large éventail de forums locaux, régionaux et internationaux sur la politique fiscale afin de promouvoir des règles fiscales simples, stables et compétitives. Notre approche repose sur le principe selon lequel les droits d'imposition des pays devraient se situer là où l'activité économique a lieu. Nous soutenons la promotion de pratiques fiscales responsables, la transparence fiscale et les échanges sur des questions plus larges de politique fiscale. Nous sommes un membre de soutien de l'ITIE et nous continuerons à soutenir la mise en œuvre des normes mondiales de bonne gouvernance dans le secteur minier.

Ce rapport s'inscrit dans notre démarche visant à accroître la transparence et la communication avec nos parties prenantes, notamment les investisseurs, les décideurs politiques, nos collaborateurs, la société civile et le grand public, en ce qui concerne notre approche de la fiscalité et des impôts payés. Ainsi, nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires sur ce rapport afin de nous aider à mieux comprendre ce qui compte pour vous en termes de contribution au développement économique, de pratiques fiscales et d'approche du développement durable. Les commentaires peuvent être envoyés à l'adresse suivante : approachtotax@endeavourmining.com

Juridictions à faible taux d'imposition



À l'instar de nombreux groupes multinationaux, l'empreinte géographique d'Endeavour est composée de différentes couches, notamment l'accès aux marchés financiers et l'héritage des acquisitions passées. Si notre présence dans chaque juridiction est fondée sur la substance commerciale de nos activités, certaines entités, situées dans des juridictions à faible taux d'imposition, sont le résultat d'acquisitions historiques.

Il n'existe pas de définition unifiée d'une juridiction à faible taux d'imposition. Nous avons pris en compte la liste des juridictions non coopératives de l'Union européenne, qui a été révisée en février 2024, afin d'identifier les filiales situées dans des juridictions à faible taux d'imposition. L'UE a publié une liste de juridictions « non coopératives » ainsi qu'une « liste de surveillance » de juridictions qui se sont engagées à combler les lacunes de leur gouvernance fiscale. Bien que nous n'ayons pas de filiales dans des pays figurant sur la liste des pays non coopératifs de l'UE, à la suite d'acquisitions historiques, le Groupe détient des filiales dans les îles Vierges britanniques (BVI), un pays figurant sur la liste des pays à surveiller.

Au cours du processus d'intégration des récentes acquisitions réalisées par Endeavour, nous avons passé en revue toutes les entités, y compris celles établies dans des juridictions à faible taux d'imposition, dans le but de consolider et de rationaliser notre structure d'entreprise et de liquider des entités dans la mesure du possible. Depuis l'acquisition de SEMAFO en 2020 et de Teranga en 2021, nous avons fusionné douze entités au Canada afin de consolider leur substance économique. Nous procédons actuellement à la liquidation de quatre entités des îles Vierges britanniques et nous poursuivons activement la

restructuration de nos entités de la Barbade. Nous sommes également en train de finaliser le processus de liquidation d'entités australiennes et mauriciennes.

En tant qu'entreprise basée au Royaume-Uni, nous examinons et évaluons en permanence notre structure d'entreprise, qui devrait évoluer au fil du temps en fonction des opportunités opérationnelles et des besoins d'accès au marché des capitaux.

Notre présence dans certaines juridictions à faible fiscalité peut perdurer en raison des cadres solides et bien établis que ces pays offrent en matière de droit des sociétés et de gouvernance d'entreprise.

Ces entités sont généralement déficitaires et ne sont pas conservées pour des raisons de planification fiscale. Nous publions toutes nos filiales dans les états financiers figurant dans notre Rapport annuel.

Transactions intragroupe



Endeavour opère par l'intermédiaire de plusieurs entités juridiques distinctes réparties dans différentes juridictions, chacune remplissant des fonctions diverses. Les transactions transfrontalières entre les sociétés du Groupe concernent principalement la fourniture de services de gestion ou de financement.

Nous appliquons les principes directeurs de l'OCDE en matière de prix de transfert, ou les lois locales équivalentes, et préparons une documentation appropriée sur les prix de transfert, que nous partageons avec les autorités fiscales compétentes lorsque cela est obligatoire ou suggéré. Conformément à la norme RGMP 1.6, nous mettons en œuvre des politiques de prix de transfert visant à contrôler et évaluer les transactions interentreprises afin de nous assurer que les résultats reflètent des pratiques commerciales équitables et s'alignent sur la création de valeur.

Nos transactions intragroupes, comme nos autres transactions commerciales, sont motivées par des objectifs commerciaux et une logique économique saine.

Nous communiquons sur nos transactions importantes par le biais de nos déclarations fiscales et d'autres informations requises par les autorités fiscales. Ces déclarations offrent une transparence sur la manière dont nous gérons nos activités et nos obligations fiscales à l'échelle mondiale, y compris des informations sur les divers accords interentreprises.

Incitations fiscales

Pour stimuler les économies locales, l'emploi et le développement social, de nombreux pays proposent diverses incitations fiscales visant à attirer les investissements étrangers. Pour les groupes multinationaux, la stabilité et la compétitivité du régime fiscal d'un pays restent des critères clés lors de l'évaluation d'investissements potentiels à l'étranger.

Nos activités minières sont situées dans les économies émergentes de l'Afrique de l'Ouest et, compte tenu des investissements importants à long terme qu'impliquent nos projets, nous reconnaissons que la stabilité fiscale est un facteur essentiel dans la prise de ces décisions d'investissement. Cette stabilité peut être établie par des codes miniers ou, dans certains cas, par des accords ou conventions bilatéraux. Ces cadres peuvent offrir des incitations fiscales pour attirer les investissements de départ et soutenir les progrès vers le développement et la production, tout en incorporant des mécanismes tels que des taxes spécifiques à l'exploitation minière, des redevances, des participations de l'État et d'autres moyens de partager les profits avec les pays d'accueil.

Lorsque cela est opportun, nous étudions, examinons et pouvons décider de profiter d'incitations fiscales alignées sur nos objectifs commerciaux.

Nous avons bénéficié d'incitations fiscales dans certains pays où nous sommes présents. Les critères qui s'appliquent pour pouvoir bénéficier de ces incitations comprennent généralement une contribution significative et démontrée à l'économie locale, en termes d'emploi local par exemple, ou des investissements et des dépenses permanentes.

Mine de Sabodala, Sénégal

Renforcer la transparence fiscale par un dialogue sur site

Chez Endeavour, une communication en amont et transparente avec l'administration fiscale est au cœur de notre approche d'exploitation minière responsable et de gouvernance fiscale. Dans le cadre de notre engagement continu à établir des relations de confiance à long terme avec les institutions des pays hôtes, notre équipe Sabodala Gold Operations au Sénégal a accueilli une délégation de six inspecteurs des impôts du service TVA de la Direction générale des impôts et des domaines (DGID) au début de l'année 2024.

Cette visite a été stratégiquement conçue pour permettre à la DGID d'approfondir sa connaissance du contexte et des complexités opérationnels qui sous-tendent nos demandes de remboursement de la TVA. Notre objectif était de fournir un aperçu de première main de l'ampleur, de la portée et de l'impact économique de nos activités, afin de favoriser un processus de remboursement plus rationnel et plus réactif.



Pendant deux jours, la délégation de la DGID a visité des zones opérationnelles clés, notamment la nouvelle usine BIOX, le site de Massawa et le village de Sabodala récemment construit. Ces visites ont permis aux inspecteurs d'avoir une vision concrète de nos réinvestissements dans l'infrastructure et le développement communautaire, ainsi que des défis associés à la gestion de projets à grande échelle et à forte intensité capitalistique dans une région éloignée.

Ce contact immersif a favorisé un dialogue constructif et la compréhension mutuelle. La DGID a fait part d'un retour d'information très positif à l'issue de la visite. Les membres de la délégation ont reconnu la valeur de l'expérience, qui a permis d'appréhender l'activité sur le terrain, et ont indiqué qu'ils appréciaient mieux les informations généralement soumises avec les demandes de remboursement de la TVA.

Cette initiative s'appuie sur le succès d'une visite de site similaire organisée dans notre mine d'Ity en Côte d'Ivoire en 2022, illustrant une approche plus large, à l'échelle du Groupe, de la collaboration avec l'administration fiscale. Ces échanges contribuent à promouvoir la transparence, à encourager des lignes de communication plus efficaces avec l'administration fiscale afin de faire progresser et de résoudre les enquêtes et autres processus en temps voulu, et à renforcer la réputation d'Endeavour en tant que contribuable responsable et coopératif dans les juridictions où nous opérons.

En continuant d'accueillir l'administration fiscale et d'assurer la visibilité de ses opérations, Endeavour démontre son engagement à favoriser une communication ouverte et des partenariats institutionnels solides – des principes fondamentaux qui sous-tendent notre licence sociale d'exploitation et contribuent à la création de valeur à long terme pour toutes les parties prenantes.



Burkina Faso



En 2024, Endeavour exploitait deux mines au Burkina Faso, qui représentaient 40 % de la production du Groupe, 40 % de son chiffre d'affaires et 40 % de ses paiements à un État. Le Groupe employait au total 1 838 salariés directs et 2 802 sous-traitants, dont 97 % étaient des ressortissants nationaux.

Construite par Endeavour, la mine de Houndé est située à environ 250 km au sud-ouest de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Cet actif est l'une des pièces maîtresses d'Endeavour. La production commerciale a démarré au quatrième trimestre 2017 et, en décembre 2024, cette mine avait produit plus de 2,3 millions d'onces d'or. Le Groupe détient, par l'intermédiaire d'une filiale, une participation de 90 % dans la mine de Houndé, les 10 % restants étant détenus par l'État du Burkina Faso.

La mine de Mana est située à environ 210 km au sud-ouest de Ouagadougou. Endeavour a acquis la mine Mana dans le cadre de son acquisition de SEMAFO en juillet 2020. La mine de Mana est en activité depuis plus de dix ans et a produit plus de 2,2 millions d'onces d'or; elle est exploitée à la fois en souterrain et à ciel ouvert. Par l'intermédiaire d'une filiale, le Groupe détient une participation de 90 % dans la mine de Mana, les 10 % restants étant détenus par l'État du Burkina Faso.

Impôts payés (FCFA)

90Md



Contribution économique totale (FCFA)

543Md

Contribution économique

Md FCFA	2024
Total des impôts payés	84
Taxes perçues	6
Total des impôts	90
Redevances	34
Dividendes versés à l'État	16
Autres paiements aux administrations publiques	8
Total des impôts et contributions	147
Total des achats dans le pays	358
Salaires et paiements connexes	37
Contribution économique totale	543
Capitaux investis dans le pays	125

Le total des taxes et contributions susmentionnées est versé à diverses administrations et agences publiques et locales comme suit :

Md FCFA	2024
Ministère des Finances	101
Ministère des Mines	42
Ministère du Travail	3
Ministère des Affaires intérieures	0,19
Communautés locales	0,01
Autres	0,47
Total	147

Côte d'Ivoire



Endeavour exploite actuellement deux mines en Côte d'Ivoire : l'ity et Lafigué. Notre bureau régional est basé à Abidjan et nous avons également un certain nombre de projets d'exploration en Côte d'Ivoire. En 2024, la Côte d'Ivoire représentait 39 % de la production du Groupe, 40 % de son chiffre d'affaires et 30 % de ses paiements à un État. Le Groupe employait au total 1 146 salariés directs et 3 763 sous-traitants, dont 91 % étaient des ressortissants nationaux.

La mine d'ity, située dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, près de la frontière avec le Liberia et la Guinée, est l'un des principaux actifs d'Endeavour. lity a la plus longue histoire d'exploitation de toutes les mines d'or du pays, avec plus de 1,7 million d'onces d'or produites depuis qu'Endeavour a acquis la mine en 2015. L'actuelle usine CIL d'ity a été construite par Endeavour et la production commerciale a commencé au deuxième trimestre 2019.

Le complexe minier d'ity se compose de trois permis : le Groupe détient une participation de 85 % dans deux des permis et une participation de 90 % dans le troisième. Le solde est détenu par l'État de Côte d'Ivoire – qui dispose d'une participation de 10 % dans les trois permis – et par la Société d'État pour le développement minier de Côte d'Ivoire (SODEMI), qui dispose d'une participation de 5 % dans deux des permis.

Lafigué est la plus récente mine importante d'Endeavour : la production commerciale y a démarré le 1er août 2024. L'objectif de Lafigué est de produire plus de 200koz par an à un coût de maintien d'environ FCFA 552 204/oz, un des meilleurs du secteur, pendant au moins 13 ans. Par l'intermédiaire d'une filiale, le Groupe détient une participation de 80 % dans la mine de Lafigué, les 10 % restants étant détenus par l'État de Côte d'Ivoire et 10 % par la SODEMI.

Impôts payés (FCFA)

86Md



Contribution économique totale (FCFA)

399Md

Contribution économique

Md FCFA	2024
Total des impôts payés	82
Taxes perçues	4
Total des impôts	86
Redevances	31
Dividendes versés à l'État	51
Autres paiements aux administrations publiques	5
Total des impôts et contributions	173
Total des achats dans le pays	192
Salaires et paiements connexes	34
Contribution économique totale	399
Capitaux investis dans le pays	250

Le total des taxes et contributions susmentionnées est versé à diverses administrations et agences publiques et locales comme suit :

Md FCFA	2024
Ministère des Finances	157
Ministère des Mines	11
Ministère du Travail	2
Communautés locales	2
Ministère des Affaires intérieures	0,25
Autres	0,13
Total	173

Points marquants par pays

Sénégal



Endeavour exploite actuellement une mine au Sénégal, qui est la plus grande du pays. En 2024, le Sénégal représentait 21 % de la production du Groupe, 20 % de son chiffre d'affaires et 25 % de ses paiements à un État. Le Groupe employait au total 1 300 salariés directs et 1 419 sous-traitants, dont 95 % étaient des ressortissants nationaux.

Le complexe Sabodala-Massawa est situé à 720 km à l'est-sud-est de Dakar, la capitale du Sénégal. La mine de Sabodala est exploitée depuis plus de dix ans. Le Groupe a acquis le complexe de Sabodala-Massawa en février 2021 dans le cadre de l'acquisition de Teranga. Endeavour a construit une nouvelle usine de traitement des minerais réfractaires, qui a été mise en service avec succès en 2024. Par l'intermédiaire d'une filiale, le Groupe détient une participation de 90 % dans les droits miniers du complexe Sabodala-Massawa, l'État sénégalais détenant les 10 % restants.

Impôts payés (FCFA)

100Md



Contribution économique totale (FCFA)

331Md

Contribution économique

Md FCFA	2024
Total des impôts payés	91
Taxes perçues	9
Total des impôts	100
Redevances	13
Dividendes versés à l'État	9
Autres paiements aux administrations publiques	6
Total des impôts et contributions	128
Total des achats dans le pays	159
Salaires et paiements connexes	45
Contribution économique totale	331
Capitaux investis dans le pays	168

Le total des taxes et contributions susmentionnées est versé à diverses administrations et agences publiques et locales comme suit :

Md FCFA	2024
Ministère des Finances	109
Ministère des Mines	15
Communautés locales	2
Ministère du Travail	1
Ministère des Affaires intérieures	1
Autres	0,03
Total	128

Glossaire

Terme	Définition
Impôt sur les bénéfices des sociétés	Paiements aux États sur la base des bénéfices imposables en vertu des lois relatives à l'impôt sur le revenu. Cela comprend également les sommes versées à l'administration fiscale au titre de créances contestées et les retenues à la source sur les dividendes, les intérêts et les redevances.
Autres paiements	Impôts ou autres paiements aux États liés à la politique environnementale et aux exigences en matière d'autorisation, y compris les cotisations sociales et les investissements sociaux des entreprises.
Collaborateurs	Nombre moyen de collaborateurs du Groupe, à l'exclusion des employés des sous-traitants et des entreprises associées.
Impôts et taxes sur les salaires	Impôts supportés ou retenus et versés aux États, résultant de la rémunération versée aux collaborateurs, notamment les salaires et les primes.
Achats locaux	Achat de biens ou de services dans une zone à proximité immédiate du site opérationnel, telle que définie par chaque site. Un fournisseur local est un fournisseur qui répond aux critères de l'entité opérationnelle en matière d'achats locaux, ce qui permet d'acheter des biens ou des services à proximité immédiate du site opérationnel.
Salaires et paiements connexes	Charges salariales (à l'exclusion des cotisations patronales) relatives aux salariés.
Total des impôts payés	Paiements au titre des impôts supportés et perçus par Endeavour.
Taxes perçues	Paiements effectués par Endeavour au titre des impôts supportés par d'autres parties (clients ou collaborateurs) qui découlent directement de l'activité économique du Groupe.
Dividendes	Dividendes versés aux pays d'accueil.
Total des impôts et contributions	Sommes payées par Endeavour comprenant tous les impôts payés et perçus, les redevances et les dividendes versés au pays d'accueil, ainsi que d'autres paiements (ou contributions).
Contribution économique totale	Total des impôts et des contributions, plus les paiements salariaux et connexes et les achats (à l'exclusion des investissements en capital).
Investissements en capital	Les investissements en capital sont définis comme les investissements réalisés pour les immobilisations corporelles, y compris les sorties de trésorerie d'exploitation capitalisées.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Le présent rapport contient des « déclarations prospectives », y compris, mais sans s'y limiter, des déclarations relatives aux plans et aux performances d'exploitation d'Endeavour, à l'estimation des réserves et des ressources minérales, au calendrier et au volume de la production future estimée, aux coûts de la production future, aux dépenses d'investissement futures et à la réussite des activités d'exploration. En général, ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation d'une terminologie prospective telle que « attendu », « prévu », « budgétisé », « prévisions » et « anticipe ».

Bien que les déclarations prospectives s'appuient sur les meilleures estimations et hypothèses formulées par la Direction, celles-ci sont sujettes à des risques et incertitudes susceptibles de donner lieu à des résultats réels s'écartant sensiblement de ceux exprimés ou suggérés dans les déclarations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter, les risques et incertitudes suivants : les risques liés à l'intégration réussie des acquisitions - les risques liés aux opérations internationales ; les risques liés à la conjoncture économique générale et à la disponibilité du crédit, les résultats réels des activités d'exploration en cours, les dépenses de remise en état imprévues ; les modifications des paramètres des projets au fur et à mesure que les plans se précisent ; les fluctuations des prix des métaux, y compris de l'or ; les fluctuations des taux de change, les augmentations des prix du marché des consommables miniers, les variations possibles des réserves de minerai, de leur teneur ou des taux de récupération ; les défaillances et incapacités des installations, des équipements ou des processus à fonctionner comme prévu ; les accidents, les conflits du travail, les litiges concernant les titres de propriété, les réclamations et les limitations de la couverture d'assurance et les autres risques du secteur minier ; les retards dans l'achèvement des activités de développement ou de construction, l'évolution de la législation nationale et locale des activités minières, des règles et réglementations fiscales et des changements politiques et économiques dans les pays où Endeavour exerce ses activités. Bien qu'Endeavour ait tenté d'identifier les facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et ceux contenus dans les déclarations prospectives, d'autres facteurs peuvent induire des résultats non conformes aux prévisions, aux estimations ou aux intentions. Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements à venir pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces déclarations. En conséquence, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives. Nous vous invitons à consulter le Formulaire d'Information annuelle d'Endeavour le plus récent, sous son profil, à l'adresse www.sedar.com pour plus d'information sur les risques affectant Endeavour et son activité.

Ce rapport peut inclure certains termes ou indicateurs de performance couramment utilisés dans le secteur minier qui ne sont pas définis dans les normes internationales d'information financière (IFRS), notamment les « décaissements d'exploitation » (*cash operating costs*), les « coûts de maintien tout compris » (*all-in sustaining costs - AISC*) et les « décaissements d'exploitation ajustés » (*adjusted cash operating costs*). Les mesures non-IFRS n'ont pas de signification standardisée prescrite par les normes IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à des indicateurs similaires employés par d'autres entreprises.

Les données présentées ont pour but de fournir des informations supplémentaires et ne doivent pas être considérées isolément ou comme un substitut aux indicateurs de performance établis conformément aux normes IFRS ; elles doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés d'Endeavour, disponibles sur son site Internet.



Siège social

5 Young Street
Londres
W8 5EH
Royaume-Uni
T : +44 203 011 2723

Bureau régional

Route du Lycée Technique
Abidjan 08
08 BP 872
Côte d'Ivoire
T : +225 27 22 48 99 00

Contact

T : +44 203 011 2719
@endeavourmining
investor@endeavourmining.com
endeavourmining.com

SUIVEZ-NOUS SUR :
[endeavourmining](http://endeavourmining.com)

